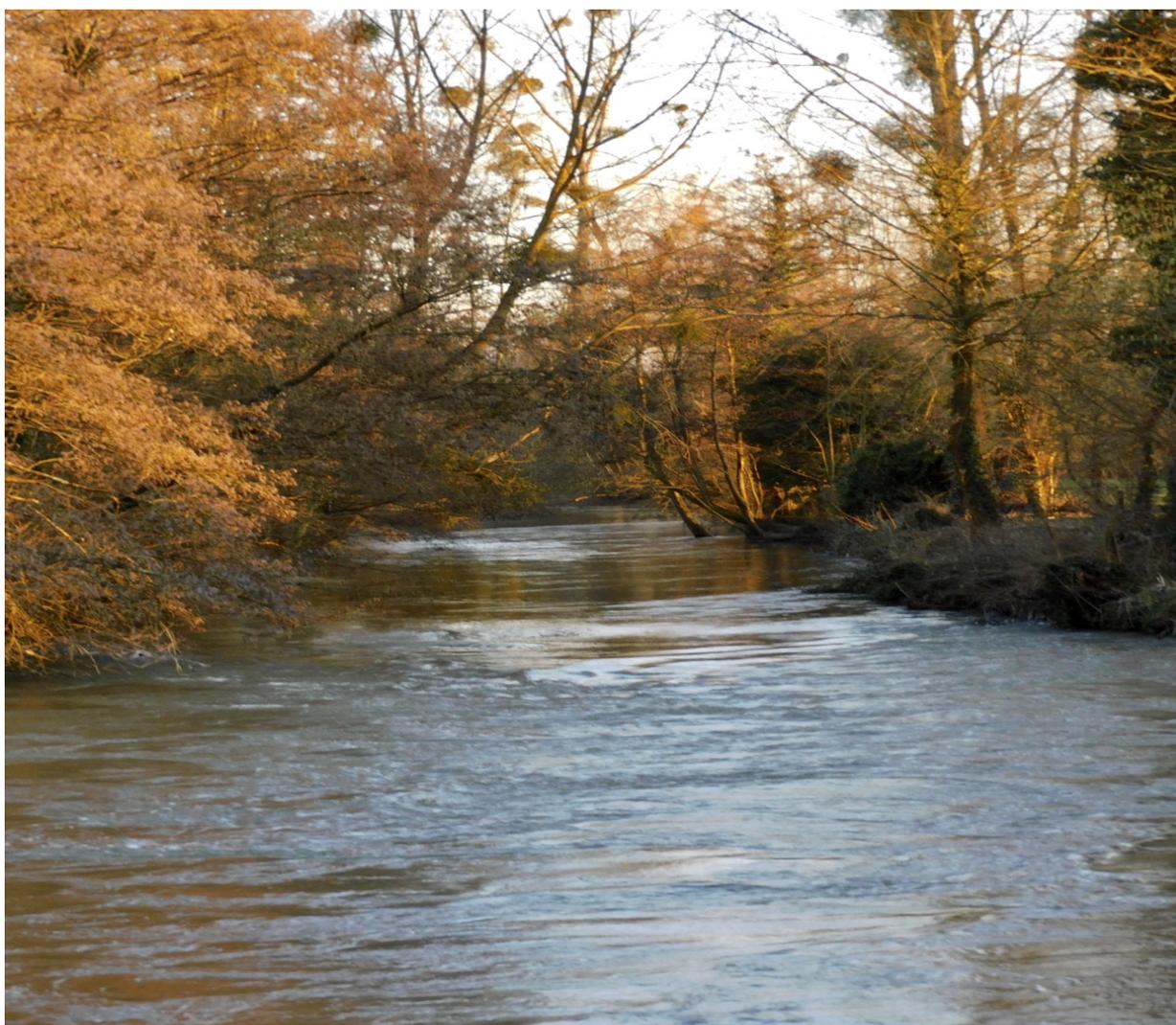




L'info d'Aubin-Saint-Vaast

Octobre 2021



Aubinoises, Aubinois,

L'année 2021 touche bientôt à sa fin et nous en trouvons enfin l'espoir d'une possible sortie de cette crise « Covid19 ». Celle-ci restera marquée pour beaucoup d'entre nous et des leçons doivent en être tirées, même si la vie reprend son cours pour ainsi dire « normal » .

Cette reprise c'est la joie de se retrouver à nouveau, d'échanger et de remettre en place des activités. Les enfants de la commune en sont les premiers témoins et bénéficiaires grâce aux activités sportives mises en place le mercredi matin et bientôt l'organisation d'après-midi ciné. Même si ils ne le disent pas forcément, eux aussi ont souffert de cette période de « privation » .

Cette reprise nous permet aussi aujourd'hui de valoriser les logements au-dessus de la mairie qui, comme annoncé dans le dernier bulletin, sont devenus des appartements meublés de tourisme. Les touristes et la présence d'ouvriers sur les différents chantiers actuellement en cours dans le secteur nous permettent d'avoir un très bon taux de remplissage.

Nous avons été témoins lors de cette pandémie, de l'entraide, du soutien et de la générosité que l'on croyait disparu. Qualités qui ont une nouvelle fois été mises en avant lors de l'événement qui a marqué notre village ce 13 juillet dernier lors de l'inondation et coulée de boue qui a malheureusement touché une partie de notre commune.

Une forte pluviométrie (50mm en 30 minutes sur le plateau) a engendré un débordement des bassins et cette eau boueuse a dévalé la rue des Vaux pour finir sa course sur la rue du Grand pont. Certains d'entre vous avaient déjà connu le phénomène il y a une vingtaine d'années. L'entretien et le curage des bassins étant comme sur la grande partie du territoire des 7 Vallées laissés à l'abandon depuis des années ne nous a pas aidés.

Nous étions en train d'étudier la mise en place de ces travaux pour 2022. Aujourd'hui les choses se sont précipitées et le curage débutera dans quelques jours avec des travaux d'aménagements supplémentaires.

J'en remercie Monsieur le Sous-Préfet et notre Président de Communauté de Communes, Monsieur Demoncheaux pour leurs soutiens financiers mais aussi leurs présences lors de cet événement.

Nous aurions pu, certes, demander une aide pour obtenir de beaux trottoirs, mais à quoi bon si c'est pour qu'ils soient recouverts de boue. La reconnaissance Catastrophe Naturelle obtenue grâce à la présentation d'un dossier complet permet aux administrés concernés une meilleure indemnisation. J'en profite pour leur réitérer tout mon soutien et courage dans cette nouvelle démarche administrative.

Pour poursuivre dans les annonces concernant les travaux, je m'étais engagé avec mon conseil à essayer de résoudre les problèmes de circulation sur la rue du Grand pont. Je peux vous annoncer que l'installation de STOP sur cet axe sera réalisée courant novembre ou décembre en fonction des livraisons.

Le Département s'est engagé toujours sur la rue du Grand pont à réparer la demi-chaussée qui se dégrade suite aux travaux d'enfouissement de lignes il y a plusieurs années.

Sur ces dernières nouvelles, qui je l'espère, vous permettront et vous aideront à retrouver un climat favorable et enthousiasmant. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne continuation pour ces derniers mois de l'année. Et ce sera avec un grand plaisir que je vous accueillerai en début d'année pour le retour des traditionnels vœux de la municipalité.

Le maire

Steve Pringarbe

*La saison festive de ce « printemps-été » a encore été fortement marquée par la Covid-19. Nous souhaitons aujourd'hui **remercier tous ceux qui se sont investis pour organiser des événements, qu'ils aient pu être maintenus ou non.***

Exposition : les femmes dans la résistance,



Nous avons accueilli du 15 au 19 mars une exposition itinérante sur les Femmes de la Résistance durant la Seconde Guerre Mondiale. Nous sommes juste navrés que les restrictions en place à ce moment là n'aient pas permis l'ouverture au public le week-end. Au total, nous avons reçu une cinquantaine de visiteurs. Merci à ceux qui ont tenu les permanences d'accueil.



Le ramassage exceptionnel des encombrants

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser les 6 et 7 avril le ramassage exceptionnel des encombrants. Les employés et les conseillers municipaux ont collecté sur ces deux jours des déchets qu'ils ont acheminés à la déchetterie de Marconnelle. Un tri a été fait dans ce qui a été collecté afin d'assurer un recyclage maximum (fer, bois, etc). Nous savons que cette opération a été la bienvenue pour celles et ceux qui ont des difficultés à acheminer ces objets, parfois volumineux, en déchetterie. Nous sommes ravis que cette initiative ait permis de vous rendre service.



Le 8 mai

Commemoration de l'Armistice du 8 mai 1945. Le Maire, quelques conseillers municipaux et d'anciens combattants Aubinois se sont retrouvés le samedi 8 mai pour déposer une gerbe en hommage aux soldats tombés pour la France.

La fête de la musique

A l'occasion de la fête de la musique, étaient mises en place en partenariat avec la Communauté de Communes, « Les balades en 7 vallées », promenades musicales. Le 19 juin après midi, nous avons accueilli le groupe « Country Prairie Dogs », musique country comme son nom l'indique. 3 concerts ont été donnés dans l'après midi. Merci et bravo à la chanteuse Sandy Stieven et aux musiciens qui nous ont fait découvrir une facette de l'Amérique dans une chaleureuse ambiance.



Le passage de l'Odysée de l'Espoir à Aubin

Le 14 juillet dernier, nous avons accueilli avec plaisir l'Odysée de l'Espoir. Depuis 2004, l'Association d'Espoir, de Partage et de Solidarité se mobilise contre la sclérose en plaques.

Une caravane jaune « d'Odysseens » se forme sur les routes avec des personnes concernées ou touchées par cette pathologie pour traverser une région de France afin de sensibiliser à la sclérose en plaques.

Cette année, la semaine à vélo s'est déroulée du 10 au 17 juillet avec un départ de Lomme dans le Nord, faisant une halte à Bailleul, Steenvorde, Saint-Omer, Tournehem, Samer, Groffliers, Aubin-Saint-Vaast, Fruges, Aire sur la Lys, La Gorgue pour un retour à Lomme.

Leur but : parler de l'association et avoir des adhérents. 350 kms ont été parcourus durant la semaine.

Nous avons accueilli dans la salle des fêtes les participants qui ont installé couchage et matériel divers. Une nuit passée au chaud et au sec. Le président nous a remerciés pour l'aide apportée à la restauration : « nous sommes accueillis comme des rois, merci à tous » .



Le 14 juillet

Cette date incontournable nous a permis cette année de vous rassembler autour d'un cochon grillé et des animations pour les petits et les grands. Bravo au Comité des Fêtes, à L'Asso Jeunes et à Caval Ris qui se sont investis pour la préparation et le bon déroulement de la journée.

Rando poussettes

Le 10 septembre dernier, la salle des fêtes a été le point de départ de la vingtième édition de « Rando poussettes » organisée par le RAM d'Hesdin. Les 30 participants, dont 20 enfants confortablement installés dans des poussettes jumelles ont sillonné le village.

Le circuit élaboré avec la Municipalité était l'occasion pour les participants de découvrir notre commune. Cette belle matinée fût clôturée par un goûter.



La distribution de Raticide

Alerté par les habitants d'une recrudescence de rats dans le village, le Conseil Municipal a décidé de fournir du raticide. Suite à la distribution dans les boîtes aux lettres de l'information, vous avez été nombreux à venir chercher en mairie le raticide. Environ 60 kilos ont été distribués. Ensemble, nous avons pu rendre l'action efficace.

La saison 2021 pour notre Camping Municipal



(Animation structures gonflables pour les enfants de la commune et du camping)

Madame LOEUILLET, Messieurs COURTOIS et HOCHART ont accueilli le 5 mars les premiers campeurs, très contents de nous retrouver.

Actuellement, 48 caravanes et 72 mobil-homes sont installés sur les 148 parcelles disponibles. 120 parcelles sont occupées à l'année, 6 parcelles sont conservées pour les gens de passage et 22 parcelles restent disponibles en attente de locataire.

Cette année, nous avons loué une dizaine de parcelles supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Le tarif à l'année est de 740 euros pour une caravane et 900 euros pour un mobil-home, Le camping fermera ses portes le 31 octobre.

Cette année, nous avons reçu plusieurs groupes d'enfants (dont une trentaine d'enfants) du centre de loisirs de la Communauté de Communes du Ternois.

Ces derniers ont apprécié durant leur semaine le cadre du camping.



Les activités sportives et « l'après-midi ciné »



Depuis la rentrée, les enfants de la commune âgés de 4 à 12 ans peuvent profiter d'activités sportives sous le thème de « l'école de sport » .

Celles-ci sont mises en place en partenariat avec la Communauté de Communes en tant que financeur et l'OTSJ pour la mise à disposition d'animateurs.

Durant 36 semaines (hors vacances scolaires), les enfants peuvent profiter d'une heure de sport par groupe chaque mercredi matin. 2 groupes ont été créés : les loupiots (4-5-6 ans) qui compte 10 enfants et les louveteaux (7 à 12 ans) qui compte 13 enfants.

Avec le soutien de la Communauté de Communes, le reste à charge pour la commune est de 340 euros pour la totalité des enfants et des activités.

A compter des prochaines vacances, la municipalité met en place des « après-midi ciné » pour les enfants du village jusqu'à 11 ans. Chaque mercredi après-midi pendant les vacances scolaires, ils pourront venir visionner un dessin animé ou un film projeté sur un grand écran. La projection sera suivie d'un goûter.

En vue des inscriptions, un document vous sera prochainement distribué et il sera demandé aux parents de s'organiser pour assurer une présence durant l'activité.



Samedi 12 juin, JEUNES ASSO a organisé un après-midi jeux de société à la salle des associations avec les jeunes du village. Malgré des restrictions sanitaires, jeux de société, goûter et rigolade étaient au programme.



La coulée de boue



Dans la nuit du 12 au 13 juillet, une partie de notre commune a été traversée par une coulée de boue. La rue des Vaux, la Route Nationale et la rue du Grand Pont ont été touchées. Cette coulée fait suite à une pluie relativement importante tombée sur le plateau en un temps très court.

Dés 2h30 du matin, nous sommes intervenus avec nos moyens matériels et humains pour venir en aide aux personnes touchées. Deux habitations ont malheureusement été très fortement atteintes.

Un projet de curage était à l'étude pour 2022. Suite à cet événement, Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint ont reçu Monsieur le Sous-Préfet venu constater les dégâts et les travaux envisageables. Nous en profitons pour rappeler que nous avons été reconnus catastrophe naturelle, ce qui est important dans l'indemnisation des sinistrés.

Les bassins seront tout d'abord curés les prochains jours afin de retrouver une capacité de rétention plus importante, cela grâce à l'intervention de la Communauté de Communes qui nous apporte son soutien. Les bassins entreront dans un plan pluriannuel d'entretien et seront régulièrement curés (tous les 5 ans selon les premières révisions). Ces travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes, la compétence de la gestion des eaux de ruissellement leur revenant.

Ensuite, il est envisagé de créer des bassins supplémentaires, toujours dans l'objectif d'améliorer et faciliter la régulation du débit et d'éviter au maximum les débordements.

Suite à la venue de Monsieur le Sous-Préfet et du soutien financier exceptionnel apporté par l'État, des travaux de réfection de la chaussée vont être mis en place sur la partie endommagée et actuellement, nous étudions une solution permettant d'éviter que les cailloux se trouvant sur la zone de ruissellement se retrouvent dans les caniveaux mais surtout que la partie en cailloux de la rue des Vaux subisse plus de dégradation.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes, conseillers, personnels, volontaires qui sont venus prêter main forte lors de cet événement, mais aussi Monsieur DEMONCHEAUX, Président de la Communauté de Communes et Monsieur le Sous-Préfet pour leur soutien financier.



Qu'est-ce-que la GEMAPI ?

Vous avez certainement entendu parler ou lu dans les journaux de la mise en place d'une nouvelle taxe par la Communauté de Communes à compter de l'année 2022 :

La taxe sur La **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations, plus couramment appelée GEMAPI.

Cette taxe est ce que l'on appelle **une taxe fléchée**. Elle servira exclusivement à la mise en place de moyens de lutte contre les inondations (curages, création de nouveaux ouvrages, mise en place de fascines, etc...) et il est impossible de prélever plus que le montant des travaux engagés par la Communauté de Communes, l'argent prélevé ne pouvant pas être utilisé à d'autres fins.

La Communauté de Communes prévoit des travaux à hauteur de 420 000 euros pour l'année 2022 auxquels il faut décompter 70 000 euros de subventions.

Cette taxe sera appliquée par l'administration fiscale sur les impôts actuels, c'est à dire :

- la taxe d'habitation pour 68 %,
- le foncier non bâti et bâti pour 1 % chacun ,
- la cotisation foncière des entreprises pour 30% .

Les foyers exonérés de la taxe d'habitation paieront tout de même la taxe GEMAPI.

Le montant que vous paierez donc de taxe GEMAPI variera en fonction de vos impôts actuels, il est donc difficile de vous donner le montant exact de l'augmentation.

Selon le prévisionnel du Centre des impôts, cette taxe représentera au plus 10 euros par personne sur une année sauf pour les entreprises qui elles paieront en plus sur la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Il n'est jamais simple de mettre en place une nouvelle taxe et surtout c'est une décision difficile à prendre. Mais il est important de rappeler et mettre en avant que cette taxe est tout d'abord une **taxe fléchée** donc vous savez exactement son utilisation, contrairement à bien d'autres prélèvements.

A titre d'exemple, cette taxe sera utilisée pour l'entretien de nos bassins et la création de nouveaux ouvrages.

Les deux nouveaux gîtes de la commune

Le Conseil Municipal valorise au mieux les biens communaux.

Les deux logements communaux situés au-dessus de la mairie ont changé de destination. L'hiver dernier, le Conseil Municipal vote le projet d'en faire des locations meublées de tourisme, le but étant d'améliorer les revenus par ces deux appartements et de développer l'offre touristique locale et régionale.

Les conseillers municipaux se sont investis dans ce projet avec leurs compétences diverses, petits travaux, peinture, achat et montage des meubles et enfin développement de la visibilité en ligne. Félicitations à Mesdames Gasc-Prin et Bélard, Messieurs Hochart, Dehainault, Flory et Béclin pour le temps passé à la mise en place.

Mesdames Gasc-Prin et Bélard assurent les arrivées et les départs en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Cindy gère l'administratif ainsi que les entrées et sorties pendant les horaires de présence en mairie.

L'appartement « La Planquette » au second étage pouvant accueillir 3 personnes au tarif de 40€ à 65€ la nuitée en fonction des saisons.

L'appartement « La Canche » au premier étage pouvant accueillir 4 personnes au tarif de 60€ à 80€ la nuitée en fonction des saisons.

Pour toute information sur la location, contactez la mairie au 03.21.86.86.98 ou Madame Gasc-Prin, Conseillère Municipale au 06.12.43.95.77.

N'hésitez pas à faire connaître ces deux gîtes. Vous pouvez retrouver l'annonce sur le site de l'Office de Tourisme « Ternois 7 vallées » (voir ci-dessous), sur le Bon coin, sur le Market place de la page Facebook de la Mairie et bientôt directement via le site de « Gîtes de France » en cours de labellisation.

The screenshot shows the website interface for '7 Vallées Ternois' TOURISME. At the top, there are navigation links: 'NOUS CONTACTER', social media icons for Instagram and Facebook, and 'GROUPE PRESSE'. Below the logo, there are menu items: 'DÉCOUVRIR', 'BOUGER', and 'SÉJOURNER'. The main content area features a search filter with 'GÎTES', 'GÎTES DE GROUPE', and 'AUBIN-SAINT-VAAST' selected, along with 'TOUS LES CLASSEMENTS'. Two listings are displayed:

- Appartement - La planquette**
Location: AUBIN-SAINT-VAAST
Phone: +33 (0)3 21 86 86 98
Action: CONTACTER PAR MAIL
- Appartement - La Canche**
Location: AUBIN-SAINT-VAAST
Phone: +33 (0)3 21 86 86 98
Action: CONTACTER PAR MAIL

La location de la salle des fêtes

Les activités autour de la salle des fêtes reprennent.

Depuis le mois de juin, la salle des fêtes accueille à nouveau le public.

Pour réserver, il suffit de se rapprocher du secrétariat de la mairie.

Les tarifs sont identiques à ceux de 2020, salle des fêtes louée avec tout le matériel de réception.

Repas 1ère journée : 160€
Repas 2ème journée : 70€
Vin d'honneur : 90€
Café d'enterrement : 40€
Nettoyage des locaux : 60€
Charge électrique : 0.18€/KW
Arrhes =50 % du total
Et chèque de Caution : 150€



Matériel loué par le Comité des Fêtes

Pour vos événements familiaux (réceptions, mariages, etc...) vous avez la possibilité de louer du matériel auprès du Comité des Fêtes.

Les tarifs journaliers sont les suivants :

- table de 10 personnes : 6€
- banc de 10 personnes : 3€
- table de 6 personnes : 4€
- banc de 6 personnes : 2€
- percolateur à café : 15€
- friteuse : 60€

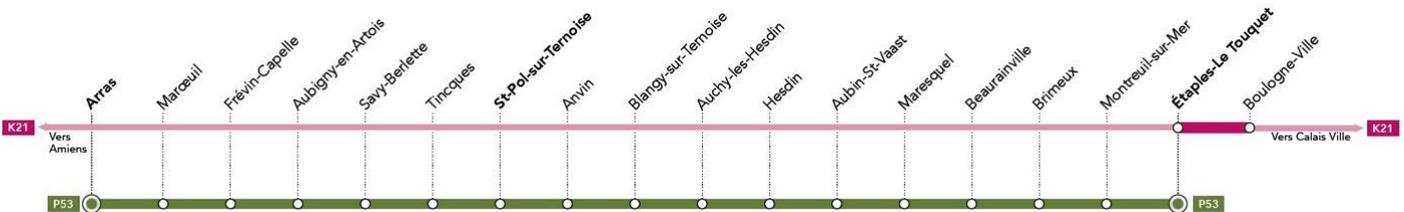
Chèque de caution demandé de 500€

Pour toute réservation contactez Madame Corinne Delcourt au 06.42.09.97.58.

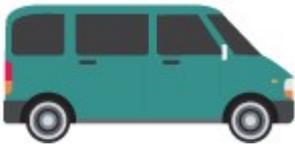
Le grand dossier : « Se déplacer depuis Aubin »

Les horaires du train

Nous vous avons tenus informés de la réouverture de la ligne. Les horaires sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à télécharger l'appli SNCF pour plus d'informations. Profitez aussi de l'offre d'essai d'un mois : « Réservée aux salariés résidant et travaillant dans la région Hauts-de-France, l'offre « Testez le train » permet de voyager en TER pendant un mois entre son lieu de vie et son lieu de travail, le tout gratuitement et sans engagement ! » - le formulaire est disponible en ligne sur TER SNCF Hauts de France.



Lien plus : la mobilité pour tous



L'association « Lien Plus » propose ses services aux habitants des 7 vallées qui ne disposent pas de moyens de locomotion. Que ce soit pour se rendre au travail ou en formation, se rendre à un rendez-vous médical, pour les achats alimentaires ou pour le maintien des relations familiales, n'hésitez pas à les contacter. Réservation 48h à l'avance. Contact : 03.21.86.27.66 ou sur le mail asso.lienplus@orange.fr

Vos démarches administratives en un même lieu



Le Bus

La ligne 432 passant par Aubin-Saint-Vaast a vu ses horaires actualisés pour 2021. Les brochures sont disponibles en Mairie et les horaires sont également affichés à l'arrêt de bus.

MSA France Services

Nous vous rappelons le service mis à votre disposition par la MSA dans les locaux de la mairie. Des professionnels vous accompagnent gratuitement lors de permanences, à raison de 2 demi-journées par mois le lundi matin de 9h00 à 12h00, pour vous venir en aide sur vos démarches administratives et vous offrir un accueil personnalisé. Vous trouverez les dates des permanences en mairie.

La vaccination

Suite à la mise en place en mars 2021 du centre de vaccination des 7 vallées à la salle MJC d'Hesdin, les habitants de notre commune ont pu s'inscrire en mairie afin d'accéder à la campagne de vaccination.

Nous vous rappelons que le centre de vaccination déménage à la Maison de Santé Marie Curie à Marconne sur l'ancienne friche Ryssen à compter du 11 octobre 2021.

Une permanence téléphonique se tiendra le mardi et le mercredi matin au 06 73 67 71 87.



L'État-Civil *Depuis le dernier bulletin*

Mariages :

- Laétitia LEFRANCQ et Frédéric BOULANGER le 05/06/21
- Lucile CROAIN et Ludovic COUVREUR le 28/08/21

Naissances :

- Sohan PARREZ né le 22/02/21
- Lucia ROUSSEL née le 26/03/21
- Nino WEISS né le 21/04/21
- Gaspard FONTAINE né le 11/05/21
- Lily PICHONNIER-BENSING née le 29/07/21

Nous avons fêté nos doyens :

- Monsieur Serge LEFEBVRE le 07 juillet 2021 (91 ans)
- Madame Yvette MARIETTE le 21 juillet 2021 (91 ans)

Ils nous ont quittés :

- Monsieur Nicolas SOUDAIN le 25/02/21 (36 ans)
- Madame Arlette POCLET née RIMAJOU le 26/03/21 (84 ans)
- Monsieur Gérard BECQUE le 01/04/21 (82 ans)
- Madame Albertine LEFEBVRE née DERENCHY le 08/09/21 (90 ans)

Pour les mariages et baptêmes religieux :

- permanence au presbytère de Beaurainville le mercredi de 9h30 à 12h.
- permanence au presbytère de Campagne-les-Hesdin le samedi de 9h30 à 11h.

Et à chaque édition une photo d'un **recoin du village mis à l'honneur.**

Le porche de la Mairie



Les horaires de la mairie

Les horaires de la Mairie à jour.

Téléphone : 03.21.86.86.98

Courriel : commune.aubinstvaast@orange.fr

Permanences secrétariat :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi

9h-12h/14h-17h

Mercredi et Samedi 9h-12h

Permanences de vos élus :

Mardi 17h-19h

Mercredi 14h-18h

Samedi 9h-12h

Médecins généralistes :

- MARESQUEL ECQUEMICOURT
Dr Kapella – 03 21 86 99 05 - Route Nationale, à côté de la pharmacie
- BEURAINVILLE
Dr Deram - 03 21 86 16 22 - 450 rue de la canche
Dr Gauthier, Dr Florin et Dr Carpentier – 03 21 90 33 97/03 21 90 40 68
650 rue du château
- ST AUSTREBERTHE
Dr Anache, Dr Biencourt, Dr Boubiers, Dr Monfourny et Dr Larousse –
03 21 86 80 00 – Centre médical, 37 rue d'Hesdin
- HESDIN
Dr Augris et Dr Delille -03 21 86 84 30- 50 avenue François Mitterrand
Clinique des 7 Vallées – 03 21 06 83 00

C'est urgent :

Pompiers : 18.

Samu : 15.

Police : 17

Premiers secours : Un défibrillateur (DAE) est à disposition au niveau de la Mairie

Lien Plus : L'association d'aide à la mobilité « Vous avez besoin de vous déplacer ? Lien Plus peut vous aider » - 03 21 86 27 66

Les entreprises et commerces du village

*Nous souhaiterions proposer, lors du prochain bulletin, une liste des entreprises et commerces du village. Les entreprises présentes sur le village et souhaitant paraître dans la liste sont invitées à remplir ce coupon et à nous le retourner **avant fin décembre 2021**. Il suffit de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.*

Nom de l'entreprise :

Coordonnées :

Domaine d'activité ou type de commerce :

Détail de l'activité, si besoin :

Vos contacts (mail, téléphone, site web, page Facebook, etc...) :